

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS D'AIGREFEUILLE**

Nombre de conseillers	L'an deux mille vingt-six
En exercice : 15	le 5 juin à 19 heures
Présents : 13	le Conseil Municipal de la Commune d'AIGREFEUILLE
Votants : 15	dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
Convocation du 1 juin 2026	à la Mairie, sous la présidence de Christian ANDRÉ, Maire.

PRÉSENTS : MM. ASSALIT Jean-Marc, BRICHE Franck, DELSOL Yannick, DURRIEU Vincent, PIGASSE Thomas, RICHARD Cyril, STURMEL Philippe
Mmes : ANTHINIAC Laurence, CASANOVA Céline, DUCROS Lucie, PAGÈS Séverine, POUPOT Mary

Secrétaire : Mary POUPOT

Absents excusés : **GENRE** Pierre procuration à **ANDRÉ** Christian
AFONSO Djemilla procuration à **DUCROS** Lucie

- **Objet : Achat d'ordinateurs pour l'école élémentaire et la médiathèque - Demande de subvention au Conseil départemental**

Monsieur le Maire indique que lors du Conseil d'écoles du 4 mars 2026, les enseignants nous ont indiqué que notre prestataire informatique était intervenu pour différents problèmes sur les postes informatiques des classes. Les 2 ordinateurs les plus anciens sont très lents et leur optimisation ne semble pas pertinente (les postes sont sous Windows 10 et ne pourront pas évoluer vers Windows 11).

L'ordinateur de la médiathèque est dans la même situation.

C'est pourquoi il est nécessaire d'acheter deux ordinateurs portables pour l'école élémentaire et un ordinateur fixe pour la médiathèque.

Les 2 ordinateurs portables choisis pour l'école sont des Asus experbook 16'' Intel Core i5 SSD 480/512 Go pour un montant total de 2 146.66€ HT soit 2 575.99€ TTC à UNICONNECT sise 6 rue Maurice Hurel 31500 Toulouse.

L'ordinateur fixe choisi pour la médiathèque est un Asus ExpertCenter SFF Core 5 210H 2.2GHz 16 Go-SSD 512 Go pour un montant de 1 112.50€ HT soit 1 335.00€ TTC à UNICONNECT sise 6 rue Maurice Hurel 31500 Toulouse .

Il est proposé d'acheter ces trois ordinateurs et de demander une subvention au Conseil départemental

La dépense a été inscrite à l'article 2183 du budget communal 2026.

Oui cet exposé et après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'autoriser Monsieur le Maire à procéder à l'achat des 3 ordinateurs indiqués dans la présente délibération pour un montant total de 3259.16€ HT soit 3910.99€ TTC UNICONNECT sise 6 rue Maurice Hurel 31500 Toulouse

- De solliciter une aide du Département auprès de Monsieur le Président du Conseil Départemental.

Votes pour : 15

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme à l'original.

Le Maire,

Certifié exécutoire compte tenu de :

la publication le 5 juin 2026

Et de la réception en Préfecture le :

Le Maire,

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant :

<http://www.telerecours.fr>.